



100 000 nouveaux propriétaires en 2016 grâce au PTZ

En 2016, le prêt à taux zéro (PTZ) a connu sa neuvième version, en faisant peau neuve avec des plafonds de ressources revalorisés, la possibilité de financer jusqu'à 40 % de son opération (contre 18 à 25 % auparavant), des durées et des différés de remboursement allongés (5 à 15 ans) et la possibilité de financer l'achat d'un bien ancien avec travaux représentant au moins 25 % du montant global de l'acquisition étendu à toute la France.

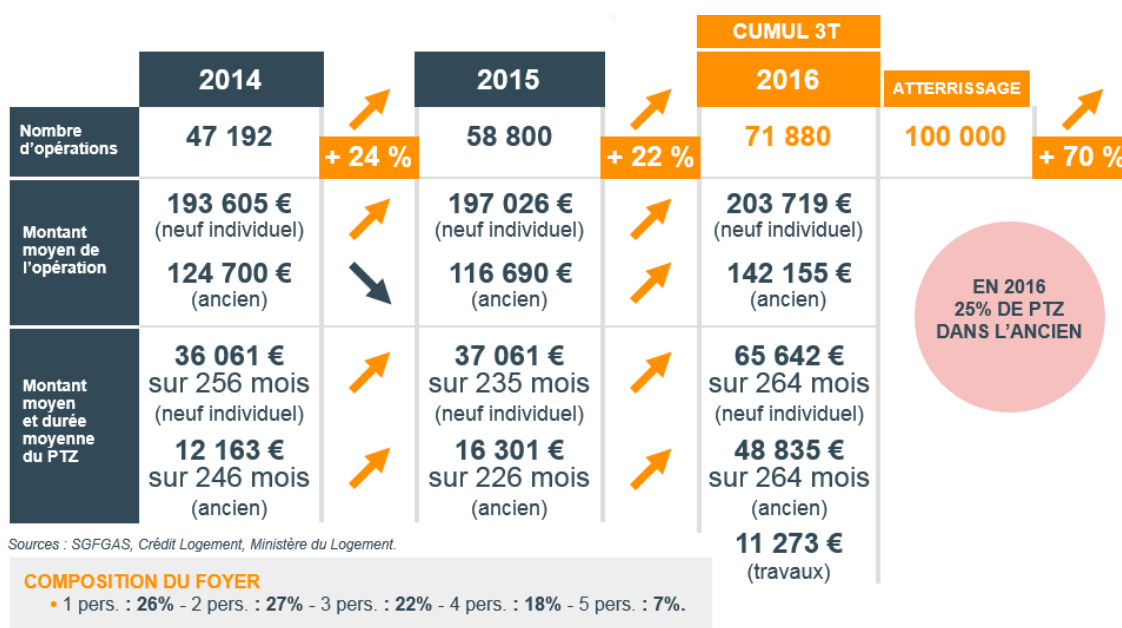
Bilan très satisfaisant

« Une excellente nouvelle qui aura permis à près de 100 000 ménages français, dont une grande majorité n'auraient pas eu la possibilité autrement, de concrétiser leur rêve d'accession à la propriété en 2016 », commente Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi. Parmi eux, 58 % d'employés ou d'ouvriers et 14 % de cadres. Quant au montant moyen des PTZ accordé, il s'est établi à 65 642 euros dans le neuf et à 48 835 euros dans l'ancien, sur 264 mois.

Autre bonne surprise, malgré les doutes émis par les professionnels de l'immobilier début 2016, le PTZ dans l'ancien a trouvé son public. Sur la période, environ un PTZ sur 4 aura servi à financer l'acquisition d'une résidence principale dans l'ancien. « Un score qui ne dépassait pas les 2 à 3 % en 2015 », rappelle Philippe Taboret.

Pour le maintien d'un dispositif qui a fait ses preuves

A la veille des élections présidentielles, Cafpi tient à sensibiliser les candidats sur l'importance de la pérennisation d'un dispositif qui a fait ses preuves et a permis de relancer l'accès à la propriété. « Selon nos chiffres, l'objectif des 120 000 PTZ initialement affiché par le gouvernement ne devrait pas être atteint, d'ailleurs le FGAS (fonds de garantie à l'accession sociale) n'a toujours pas publié les chiffres définitifs de l'année. Malgré tout, d'après nos projections, le nombre d'opérations financées en 2016 devrait avoisiner les 100 000, soit tout de même un bond de 70 % en un an », conclut-il.



Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
 Carol Galivel / Julien Michon
 21-23 rue Klock - 92110 Clichy
 Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

Cafpi la Réunion / Mayotte - 02 62 52 20 00
 Dominique Saulquin - 06 92 85 73 48
 20, rue Labourdonnais, 97400 Saint Denis
d.saulquin@cafpi.fr

**Cafpi en bref :**

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2016, CAFPI a finalisé 41 000 dossiers, pour 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Tabet est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

Cafpi la Réunion / Mayotte – 02 62 52 20 00
Dominique Saulquin - 06 92 85 73 48
20, rue Labourdonnais, 97400 Saint Denis
d.saulquin@cafpi.fr